

Supplément aux  
données relatives  
aux facteurs  
ESG 2021



À propos du présent rapport 01

Tableau des données 05

Indice ESG 23

Glossaire 41

# Table des matières



# À propos du présent rapport

## Normes relatives aux rapports

Afin de nous guider dans l'établissement de notre Rapport ESG, nous avons utilisé la Global Reporting Initiative (GRI), le Sustainability Accounting Standards Board (SASB), le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) et les Objectifs de développement durable de l'ONU (ODD de l'ONU).

Selon notre autodéclaration, notre Rapport ESG 2021 a été préparé conformément aux exigences de base en matière de rapports de la GRI, en ce qui concerne les normes relatives au rapport du SASB, et tient compte de notre engagement à réaliser des progrès vers le Pacte mondial et les ODD de l'ONU. Veuillez également consulter le rapport 2021 du GIFCC pour obtenir nos informations relatives au climat.

### Nos questions importantes concernant les facteurs ESG

Voici un résumé de notre perception des répercussions de nos activités au sein ou à l'extérieur de Rogers.

Dimension	Pilier	Question importante	Définition	
Société	Excellence client	Expérience client	Fait référence à un engagement à mettre la clientèle au coeur de tout ce que nous faisons, à concevoir des expériences qui nous aident à bien faire les choses du premier coup et à viser l'excellence à chaque interaction avec la clientèle.	
		Leadership en matière de réseau	Fait référence à l'investissement continu dans nos réseaux afin de garantir à notre clientèle l'accès à une connectivité réseau primée, soutenue par des leaders et des experts mondiaux tiers en analyse comparative.	
		Inclusion numérique	Fait référence à la connectivité fournie aux deux millions de ménages canadiens en région rurale qui sont mal desservis et laissés pour compte numériquement. Seulement la moitié des Canadiens et Canadiennes des régions rurales et seulement le tiers des communautés autochtones ont accès à Internet haute vitesse. La résolution de ce problème urgent nécessite des partenariats entre tous les secteurs, et Rogers participe activement à des initiatives partout au pays visant à connecter tous les Canadiens et Canadiennes.	
	Membres de l'équipe et culture	Recrutement et perfectionnement des talents	Fait référence au processus visant à encourager et/ou à attirer des candidates et des candidats qui répondent au profil recherché, afin qu'elles ou ils soumettent leur candidature auprès d'une entreprise, en leur présentant notamment les avantages inhérents aux fonctions proposées (p. ex., culture, avantages liés au travail au sein d'une entreprise, etc.); il s'agit d'un processus souvent étroitement lié à la proposition de valeur pour le personnel de l'entreprise.	
		Inclusion et diversité	Fait référence à la création d'un milieu de travail équitable, diversifié et inclusif pour les membres du personnel de Rogers grâce à la mise en place d'une culture d'inclusion ouverte à la diversité et dépourvue de tout acte de haine, de racisme et de discrimination où tout le monde se sent à sa place.	
		Sécurité et bien-être	Fait référence à la compréhension des risques que notre travail et nos environnements de travail peuvent présenter pour la santé, la sécurité et le bien-être physique et mental, et l'élimination ou la réduction proactive et réactive de ces risques. Nous visons à protéger ainsi qu'à favoriser la sécurité et le bien-être physique et mental des membres de notre équipe, au travail et dans leur vie, en proposant des politiques, des programmes, du soutien, des outils, de la formation, de l'expertise, de la sensibilisation et des forums de participation solides.	
	Autonomisation de la communauté		Engagement du personnel	Fait référence au niveau d'enthousiasme et de dévouement qu'une ou un membre du personnel ressent envers son travail ou l'entreprise pour laquelle elle ou il travaille. Chez Rogers, l'engagement est mesuré au moyen d'un sondage auprès des membres du personnel.
			Engagement communautaire	Fait référence au fait de travailler avec les communautés, de les écouter et d'investir dans celles-ci pour bâtir des relations à long terme et élaborer des interventions significatives afin de régler des problèmes complexes. Pour Rogers, l'engagement communautaire pourrait comprendre un soutien en nature et/ou financier, du bénévolat de la part du personnel et un dialogue continu avec les communautés.



# À propos du présent rapport

Dimension	Pilier	Question importante	Définition
<b>Société</b>	Autonomisation de la communauté	Peuples autochtones	Fait référence à la collaboration d'une entreprise directement avec les communautés dans le respect de l'autodétermination et de l'histoire des peuples autochtones au Canada. Notre objectif est d'aider à résoudre le problème de l'accès à la connectivité à large bande qui, à terme, permettra d'offrir un accès équitable à l'éducation, à l'emploi et au développement économique grâce à la participation à l'économie numérique.
		Changements climatiques et efficacité énergétique	Par changements climatiques, on fait référence à la modification à long terme de la température et des conditions météorologiques typiques d'un endroit. Ils peuvent rendre les conditions météorologiques moins prévisibles et peuvent être liés à d'autres phénomènes météorologiques pouvant causer des dommages, comme des ouragans, des inondations, des pluies diluviennes et des tempêtes hivernales plus fréquents et plus intenses.  L'efficacité énergétique fait référence à l'utilisation de tous les types d'énergie dans le cadre de nos activités. Ces types d'énergie comprennent l'électricité, le gaz naturel, le carburant pour véhicules, le diesel et le propane.
<b>Environnement</b>	Gérance environnementale	Gestion des déchets	Fait référence aux efforts déployés dans le cadre de programmes proactifs pour réduire la production de déchets provenant de toutes les activités et de la chaîne d'approvisionnement d'une entreprise. Les déchets envoyés aux sites d'enfouissement contribuent de façon importante aux émissions de GES (méthane) dans l'atmosphère.
		Gouvernance et gestion des risques relatives aux facteurs ESG	Fait référence à une vaste gamme d'activités de l'entreprise, y compris les structures du conseil d'administration et de la direction, ainsi que les politiques, les normes, la divulgation de l'information et la conformité d'une entreprise, dans le but de s'assurer qu'elle est en mesure d'être responsable et de tenir compte de toutes les différentes parties prenantes.
<b>Gouvernance</b>	Leadership conscient	Approvisionnement responsable	Fait référence au processus de sélection, de gestion et d'amélioration des relations avec les fournisseurs tiers qui fournissent des biens ou des services à Rogers. Les principaux aspects de l'approvisionnement et de la gestion des fournisseurs consistent à évaluer les forces et les capacités de ces derniers ainsi que les risques connexes pendant tout le cycle de vie associés à ces activités.
		Confidentialité des données et cybersécurité	Fait référence aux mesures de protection appropriées mises en place pour les renseignements personnels recueillis, utilisés et divulgués par Rogers. Chez Rogers, les mesures en matière de protection de la cybersécurité font partie intégrante de la protection de la vie privée, notamment des protocoles et des contrôles rigoureux pour sécuriser les données, qu'elles soient statiques ou en transit.
		Répercussions socio-économiques	Fait référence au bien que nous apportons à l'économie canadienne grâce aux personnes que nous employons, aux biens et services que nous achetons et aux personnes que nous relierons au moyen de nos divers produits et services. Nous évaluons le rendement économique en fonction de notre empreinte économique totale, de la valeur économique générée et distribuée et des impôts payés à divers paliers de gouvernement.

## Aide externe

KPMG a été engagé pour fournir une conclusion d'assurance limitée sur les indicateurs identifiés par ce symbole \* au et pour la période se terminant le 31 décembre 2021. Reportez-vous à la page 65 du Rapport ESG 2021 pour trouver le rapport indépendant sur l'assurance limitée de KPMG.



[Rapport ESG 2021](#)



[Rapport au TCFD 2021](#)



[Rapport annuel 2021](#)



[Rapport d'impact social 2021](#)

# Tableau des données

Les données suivantes sont comprises dans le présent rapport et s'appliquent à Rogers Communications Canada Inc.

Données	Mesure	2021	2020	2019	2018	2017	Vérification indépendante (2021)	GRI	SASB
<b>À PROPOS DE ROGERS</b>									
<b>MESURES DE L'ACTIVITÉ</b>									
Nombre de personnes abonnées au service sans-fil	Milliers	11 297	10 943	10 840	10 783	10 482		201-1	TC-TL-000.A
Nombre de personnes abonnées au service Internet	Milliers	2 665	2 598	2 534	2 430	2 321		201-1	TC-TL-000.C
Trafic réseau	Pétaoctets	22 582	19 926	12 023	7 637	5 990		201-1	TC-TL-000.D

# Tableau des données

Indicateur clé de performance	Objectif pour 2021	Vérification indépendante (2021)	Progrès en 2021
<b>OBJECTIFS ET RENDEMENT</b>			
<b>Excellence client</b>			
Plaintes recevables reçues par la Commission des plaintes relatives aux services de télécom-télévision (CPRST)	Réduction du nombre de plaintes par rapport à 2020 (2 987)	*	4 187
Plaintes concernant la protection de la vie privée jugées légitimes par le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada	Aucune	*	2
<b>Membres de l'équipe et culture</b>			
Pourcentage des membres du personnel qui sont fiers de travailler chez Rogers			89 %
Taux de roulement volontaire	Amélioration de 10 % par rapport à 2020 (9,5 %)	*	16,3 %
Proportion de femmes parmi les membres de notre personnel	Réduction de l'écart par rapport à la DMT	*	38,5 %
Proportion de femmes parmi les membres de notre personnel (chef principale ou échelon supérieur)	Progrès quant à l'atteinte de notre objectif de 2021 (35 %)	*	31,6 %
Proportion de minorités visibles parmi les membres de notre personnel	Atteinte ou dépassement de la DMT (29,55 %)	*	38,2 %
Proportion de minorités visibles parmi les membres de notre personnel (chef principale/chef principal ou échelon supérieur)	Progrès quant à l'atteinte de notre objectif de 2021 (20 %)	*	15,1 %
Proportion d'Autochtones parmi les membres de notre personnel	Progrès quant à l'atteinte de notre objectif de 2021 (1,5 %)	*	1,1 %
Proportion de personnes en situation de handicap parmi les membres de notre personnel	Progrès quant à l'atteinte de notre objectif de 2021 (3 %)	*	4,1 %

# Tableau des données

Indicateur clé de performance	Objectif pour 2021	Vérification indépendante (2021)	Progrès en 2021
<b>OBJECTIFS ET RENDEMENT</b>			
<b>Autonomisation de la communauté</b>			
Pourcentage du bénéfice avant impôts remis à des organismes caritatifs et à des organismes à but non lucratif	2 %	*	3,28 %
<b>Gérance environnementale</b>			
Émissions de GES de portée 1 et 2	Progrès quant à l'atteinte de notre objectif de 2025 (148,1 milliers de tonnes de CO2 émis)	*	133 754
Consommation énergétique directe et indirecte	Progrès quant à l'atteinte de notre objectif de 2025 (3 385 300 gigajoules)	*	4 252 614
Personnes inscrites à la facture en ligne	Augmenter continuellement le pourcentage de personnes qui reçoivent des factures électroniques	*	93 %
<b>Leadership conscient</b>			
Pourcentage des membres du personnel ayant suivi la formation sur la Politique en matière de déontologie de Rogers	95 %	*	96,7 %
Pourcentage des processus d'offre concurrente où le fournisseur a accepté d'adhérer à notre Code de déontologie des fournisseurs et aux lignes directrices de notre Politique en matière de déontologie	100 %	-	100 %

# Tableau des données

Données	Mesure	2021	2020	2019	2018	2017	Vérification indépendante (2021)	GRI	SASB
<b>ENVIRONNEMENT</b>									
<b>ÉMISSIONS</b>									
<b>Total des émissions de GES (portées 1, 2 et 3)</b>	Tonnes métriques (tCO <sub>2</sub> e)	164 713	171 683	218 892	235 501	227 687		305-1	
<b>Total des émissions de GES (portées 1 et 2)</b>	tCO <sub>2</sub> e	133 754	148 118	156 203	166 335	155 576	*	305-1	
<b>Émissions directes de GES (portée 1)</b>	tCO <sub>2</sub> e	27 398	29 456	33 300	34 395	31 297	*	305-1	
Immeubles	tCO <sub>2</sub> e	13 106	14 631	17 626	17 640	14 809		305-1	
Tours de transmission	tCO <sub>2</sub> e	1 246	1 243	1 289	2 026	1 821		305-1	
Parc de véhicules	tCO <sub>2</sub> e	13 046	13 582	14 385	14 729	14 664		305-1	
<b>Émissions indirectes de GES (portée 2)</b>	tCO <sub>2</sub> e	106 356	118 662	122 903	131 940	124 279	*	305-1	
Immeubles	tCO <sub>2</sub> e	35 603 <sup>3</sup>	52 327	55 382	62 549	63 108		305-1	
Tours de transmission	tCO <sub>2</sub> e	63 197	58 627	60 193	60 071	52 631		305-1	
Stations d'alimentation en électricité	tCO <sub>2</sub> e	7 556	7 708	7 327	9 320	8 540		305-1	
<b>Autres émissions indirectes de GES (portée 3)</b>	tCO <sub>2</sub> e	30 959	23 565	62 689	69 166	72 111		305-3	
Catégorie 1 : Produits et services achetés <sup>1</sup>	tCO <sub>2</sub> e	17 377 <sup>3</sup>	834	2 947	4 668	10 388		305-3	
Catégorie 5 : Déchets <sup>2</sup>	tCO <sub>2</sub> e	3 525	2 659	7 961	8 395	7 407		305-3	
Catégorie 6 : Voyages d'affaires	tCO <sub>2</sub> e	1 801	2 632	7 319	8 388	6 377		305-3	
Catégorie 7 : Déplacements quotidiens du personnel	tCO <sub>2</sub> e	8 256	17 439	44 462	47 715	46 938		305-3	

1. Comprend les émissions provenant de la fabrication du papier que nous consommons à des fins internes, de facturation, de marketing et de communication.

2. Ne comprend que les émissions provenant des déchets des immeubles.

3. Historiquement, les émissions liées à l'énergie utilisée par les centres de données de Rogers service Affaires<sub>MC</sub> (2020 : 29 670 t éq. CO<sub>2</sub>; 2019 : 33 976 t éq. CO<sub>2</sub>) ont toutes été classées comme des émissions de portée 2. En 2021, nous avons déterminé que, lorsque mesurées à l'aide d'une solution de comptage divisionnaire, les émissions provenant de l'énergie utilisée pour fournir l'infrastructure globale des bâtiments (13 352 t éq. CO<sub>2</sub>) devaient être classées comme des émissions de portée 2, alors que les émissions provenant de l'énergie utilisée par la clientèle des centres de données de Rogers service Affaires<sub>MC</sub> (16 476 t éq. CO<sub>2</sub>) étaient hors des limites opérationnelles de Rogers et devaient être présentées comme des émissions de portée 3. Les émissions provenant de l'énergie utilisée par la clientèle des centres de données de Rogers service Affaires<sub>MC</sub> ne sont pas passées de portée 2 à portée 3 pour les périodes comparables.



# Tableau des données

Données	Mesure	2021	2020	2019	2018	2017	Vérification indépendante (2021)	GRI	SASB
<b>ENVIRONNEMENT</b>									
<b>ÉMISSIONS</b>									
<b>Intensité des émissions de GES</b>								305-4	
Intensité des émissions de GES (portées 1 et 2) selon les revenus <sup>3</sup>	tCO2e/million de \$	9,13	10,64	10,36	11,02	11,00		305-4	
Intensité des émissions de GES (portées 1 et 2) par trafic réseau	tCO2e/pétaoctet	5,92	7,43	12,99	21,78	25,97		305-4	
Réductions absolues des GES (portées 1 et 2) sur 12 mois	tCO2e	14 364	8 084	10 133	10 759	8 349		305-5	
<b>ÉNERGIE</b>									
Énergie (directe et indirecte) consommée au sein de l'entreprise	Gigajoules	4 252 614 <sup>4</sup>	4 438 340	4 547 381	4 256 612	4 083 288	*	302-1	TC-TL-130a.1
Consommation énergétique directe <sup>5</sup>	Gigajoules	454 955	507 968	579 491	550 168	543 911	*	302-1	TC-TL-130a.1
<b>Type d'énergie</b>									
Gaz naturel	Gigajoules	252 991	298 281	357 072	317 871	304 031		302-1	TC-TL-130a.1
Gaz combustible	Gigajoules	184 742	192 290	204 173	209 128	216 074		302-1	TC-TL-130a.1
Diesel	Gigajoules	16 372	16 991	17 844	22 644	23 218		302-1	TC-TL-130a.1
Propane	Gigajoules	849	407	402	525	590		302-1	TC-TL-130a.1
Consommation énergétique indirecte (électricité)	Gigajoules	3 797 659	3 930 372	3 967 890	3 706 444	3 539 377	*	302-1	TC-TL-130a.1

3. Historiquement, les émissions liées à l'énergie utilisée par les centres de données de Rogers service Affaires<sub>MC</sub> (2020 : 29 670 t éq. CO<sub>2</sub>; 2019 : 33 976 t éq. CO<sub>2</sub>) ont toutes été classées comme des émissions de portée 2. En 2021, nous avons déterminé que, lorsque mesurées à l'aide d'une solution de comptage divisionnaire, les émissions provenant de l'énergie utilisée pour fournir l'infrastructure globale des bâtiments (13 352 t éq. CO<sub>2</sub>) devaient être classées comme des émissions de portée 2, alors que les émissions provenant de l'énergie utilisée par la clientèle des centres de données de Rogers service Affaires<sub>MC</sub> (16 476 t éq. CO<sub>2</sub>) étaient hors des limites opérationnelles de Rogers et devaient être présentées comme des émissions de portée 3. Les émissions provenant de l'énergie utilisée par la clientèle des centres de données de Rogers service Affaires<sub>MC</sub> ne sont pas passées de portée 2 à portée 3 pour les périodes comparables.

4. Les émissions de GES de portées 1 et 2 par unité de revenu constituent une mesure financière supplémentaire calculée en divisant la somme des émissions de GES de portées 1 et 2 (en tonnes métriques) par les revenus consolidés (en millions de dollars).

5. La consommation d'énergie directe représente la consommation d'énergie combustible sur place (gaz, propane, pétrole, etc.).

# Tableau des données

Données	Mesure	2021	2020	2019	2018	2017	Vérification indépendante (2021)	GRI	SASB
<b>ENVIRONNEMENT</b>									
<b>ÉNERGIE</b>									
<b>Énergie renouvelable</b>								302-1	TC-TL-130a.1
Consommation énergétique directe	MWh	0	0	0	0	0		302-1	TC-TL-130a.1
Consommation énergétique indirecte <sup>6</sup>	MWh	1 632 993	1 738 404	1 777 154	1 616 045	1 579 421		302-1	TC-TL-130a.1
Part de l'énergie renouvelable dans la consommation totale d'énergie <sup>7</sup>	Pourcentage	44 %	44 %	45 %	44 %	45 %		302-1	TC-TL-130a.1
<b>Intensité énergétique</b>								302-3	TC-TL-130a.1
Consommation énergétique totale par trafic réseau	Gigajoules/pétaoctet	188	223	378	558	688		302-3	TC-TL-130a.1
Consommation énergétique totale en fonction du revenu <sup>8</sup>	Gigajoules/million de \$	290	319	302	282	289		302-3	TC-TL-130a.1
<b>EAU</b>									
Consommation d'eau	Mètres cubes	174 182	192 608	243 573	265 640	279 147		303-5	
<b>DÉCHETS</b>									
Déchets produits <sup>9</sup>	Tonnes métriques	7 946	5 422	9 393	8 891	8 112		306-3	
Déchets détournés de l'élimination (recyclés)	Tonnes métriques	5 780	3 695	5 237	5 195	5 029		306-3	
Déchets dirigés vers l'élimination (site d'enfouissement)	Tonnes métriques	2 166	1 727	4 156	3 696	3 083		306-3	
Pourcentage de déchets détournés des sites d'enfouissement	Pourcentage	73 %	68 %	56 %	58 %	62 %		306-3	

6. L'énergie indirecte représente la consommation d'électricité achetée pour les activités de Rogers.

7. Électricité au niveau du réseau provenant de sources renouvelables à l'échelle nationale.

8. La consommation énergétique totale par unité de revenu constitue une mesure financière supplémentaire calculée en divisant la consommation énergétique (en gigajoules) par les revenus consolidés (en millions de dollars).

9. Comprend les déchets provenant des immeubles, du parc de véhicules, de la construction, de la récupération d'appareils, des centrales électriques et du réseau.

# Tableau des données

Données	Mesure	2021	2020	2019	2018	2017	Vérification indépendante (2021)	GRI	SASB
<b>ENVIRONNEMENT</b>									
<b>DÉCHETS</b>									
<b>Déversements et rejets</b>									
Niveau 1	Nombre	34	35	90	89	80			
Niveau 2	Nombre	25	19	27	25	34			
Niveau 3	Nombre	1	0	2	1	3			
Nombre total de déversements et de rejets	Nombre	60	54	119	115	117			
<b>MATÉRIEL</b>									
<b>Consommation de papier</b>									
	Tonnes métriques	648	593	1 727	3 314	4 886		301-1	
Édition	Tonnes métriques	-	-	764	2 151	3 086		301-1	
Marketing et communications	Tonnes métriques	458	228	316	453	1 048		301-1	
Facturation	Tonnes métriques	156	328	580	648	679			
Utilisation dans les bureaux	Tonnes métriques	34	37	67	62	73		301-1	
<b>Gestion de fin de vie utile des produits</b>									
Appareils sans fil récupérés et traités à des fins de réutilisation et de recyclage	Nombre	123 678	113 447	131 502	133 784	181 773	*		
Matériel récupéré dans le cadre de programmes de récupération	Poids ou volume	1 119 195	785 726	1 478 593	154 944	212 742			TC-TL-440a.1
Pourcentage de matériel récupéré qui a été réutilisé ou revendu	Pourcentage	73 %	47 %	40 %	86 %	85 %			TC-TL-440a.2
Pourcentage de matériel récupéré qui a été recyclé	Pourcentage	27 %	53 %	60 %	14 %	15 %			TC-TL-440a.3

# Tableau des données

Données	Mesure	2021	2020	2019	2018	2017	Vérification indépendante (2021)	GRI	SASB
<b>SOCIÉTÉ</b>									
<b>MEMBRES DU PERSONNEL</b>									
Nombre total des effectifs au Canada	Nombre	23 000	23 500	25 300	26 100	24 500		102-7	
<b>ROULEMENT DU PERSONNEL</b>									
Taux de roulement volontaire du personnel	Pourcentage	16,3 %	9,5 %	14,6 %	13,6 %	15,6 %	*	401-1	
<b>FORMATION ET ÉDUCATION</b>									
Investissement dans la formation	Millions de \$	34	35	43	43	51		404-1	
Investissement dans la formation par personne	\$	1 478	1 503	1 700	1 320	1 595		404-1	
<b>ÉVALUATIONS RÉGULIÈRES DE RENDEMENT ET DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL</b>									
Pourcentage de personnel recevant régulièrement des évaluations de rendement et de perfectionnement professionnel	Pourcentage	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %		404-3	
<b>SANTÉ, SÉCURITÉ ET BIEN-ÊTRE</b>									
Taux d'incidents entraînant une perte de temps	Nombre par 200 heures travaillées	0,33	0,37	0,40	0,38	0,36	*		
Nombre total de décès	Nombre	0	0	0	0	0		403-9	
Nombre de comités de santé et de sécurité au travail dans tout le Canada	Nombre	54	56	70	60	60			
Nombre d'ambadrices, d'ambassadeurs et de responsables du programme S'épanouir partout au Canada	Nombre	171	189	172	171	106			

# Tableau des données

Données	Mesure	2021	2020	2019	2018	2017	Vérification indépendante (2021)	GRI	SASB
<b>SOCIÉTÉ</b>									
<b>DIVERSITÉ ET INCLUSION</b>									
<b>Diversité</b>								405-1	
Autochtones	Pourcentage	1,1 %	1,0 %	0,9 %	0,9 %	0,9 %	*	405-1	
Personnes en situation de handicap	Pourcentage	4,1 %	2,9 %	2,7 %	2,3 %	2,2 %	*	405-1	
Minorités visibles	Pourcentage	38,2 %	36,3 %	35,8 %	35,4 %	34,6 %	*	405-1	
Femmes	Pourcentage	38,5 %	38,3 %	37,4 %	38,0 %	38,4 %	*	405-1	
<b>Femmes</b>								405-1	
Haute direction	Pourcentage	31,6 %	27,4 %	29,5 %	27,5 %	26,5 %	*	405-1	
<b>Minorités visibles</b>								405-1	
Haute direction	Pourcentage	15,1 %	14,0 %	14,7 %	15,8 %	13,5 %	*	405-1	
<b>Autochtones</b>								405-1	
Haute direction	Pourcentage	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	*	405-1	
<b>Personnes en situation de handicap</b>								405-1	
Haute direction (vice-président-e ou échelon supérieur) et autres gestionnaires	Pourcentage	3,6 %	2,5 %	2,1 %	1,6 %	1,8 %	*	405-1	



# Tableau des données

Données	Mesure	2021	2020	2019	2018	2017	Vérification indépendante (2021)	GRI	SASB
<b>SOCIÉTÉ</b>									
<b>ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE</b>									
<b>Total de l'investissement communautaire</b>	Millions de \$	69,7	76,3	64,2	65,7	64,0	*	201-1	
Total des dons en espèces	Millions de \$	9,0	11,6	12,0	11,3	9,4	*	201-1	
Dons en espèces	Millions de \$	7,5	10,6	10,4	10,0	7,3		201-1	
Investissement communautaire réglementé - dons en espèces	Millions de \$	1,5	1,0	1,6	1,3	2,1		201-1	
<b>Total des dons en nature</b>	Millions de \$	60,7	64,7	52,2	54,4	54,6	*	201-1	
Investissement communautaire - dons en nature	Millions de \$	44,3	48,5	34,7	36,8	32,6		201-1	
Investissement communautaire réglementé - dons en nature <sup>1</sup>	Millions de \$	16,4	16,2	17,5	17,6	22,0		201-1	
Pourcentage des bénéfices avant impôt remis à des organismes caritatifs et à des organismes à but non lucratif	Pourcentage	3,3 %	3,3 %	2,3 %	2,3 %	2,5 %	*	201-1	
<b>Bénévolat des membres du personnel</b>									
Heures de bénévolat du personnel de Rogers	Nombre	22 000	51 500	24 523	20 354	11 700		201-1	
<b>INCLUSION NUMÉRIQUE</b>									
Financement accordé afin de soutenir la production de films et d'émissions télévisées au Canada grâce au Groupe de Fonds Rogers	Millions de \$	23	26,1	25,3	18,5	26,8			

1. Le chiffre correspond à la valeur de l'exploitation des stations communautaires de TV Rogers, qui diffusent une programmation faisant la promotion d'événements et d'organismes caritatifs locaux. Il s'agit d'une condition d'obtention d'une licence pour entités de radiodiffusion et, par conséquent, elle est considérée comme étant un investissement communautaire réglementé.

# Tableau des données

Données	Mesure	2021	2020	2019	2018	2017	Vérification indépendante (2021)	GRI	SASB	
<b>SOCIÉTÉ</b>										
<b>EXPÉRIENCE CLIENT</b>										
Rétention de la clientèle - taux de désabonnement mensuel pour les services sans-fil (postpayés)	Pourcentage	0,95 %	1,00 %	1,11 %	1,10 %	1,20 %	*			
Rétention de la clientèle – taux de désabonnement mensuel pour les services sans-fil (prépayés)	Pourcentage	4,20 %	4,38 %	4,86 %	4,38 %	3,48 %	*			
Plaintes recevables reçues par la Commission des plaintes relatives aux services de télécom-télévision (CPRST) <sup>2</sup>	Nombre	4 187	2 987	2 866	2 258	1 641	*			
Fréquence moyenne des interruptions de système	Nombre	Rogers ne présente pas encore d'information sur cet indicateur.								TC-TL-550a.1
Durée moyenne des interruptions pour la clientèle	Nombre	Rogers ne présente pas encore d'information sur cet indicateur.								TC-TL-550a.1
<b>LEADERSHIP EN MATIÈRE DE RÉSEAU</b>										
Dépenses d'investissement	Millions de \$	2 788	2 312	2 807	2 790	2 436	*			
Proportion approximative de la population canadienne ayant accès au réseau LTE de Rogers	Pourcentage	96 %	96 %	96 %	96 %	96 %				

2. Le nombre de plaintes, calculé du 1<sup>er</sup> août au 31 juillet chaque année; comprend les plaintes visant toutes les marques de Rogers, y compris les acquisitions, en date du 31 décembre 2021; comprend les plaintes visant Rogers, Fido et chatr en 2018, 2019 et 2020; comprend les plaintes visant Rogers, Fido, Mobilicity et chatr en 2017.

# Tableau des données

Données	Mesure	2021	2020	2019	2018	2017	Vérification indépendante (2021)	GRI	SASB	
<b>GOUVERNANCE</b>										
<b>COMPOSITION DU CONSEIL</b>										
<b>Total des membres du conseil</b>										
Femmes	Pourcentage	31 %	33 %	33 %	33 %	31 %		102-22		
Indépendant	Pourcentage	46 %	50 %	50 %				102-22		
<b>Éthique et intégrité</b>										
Pourcentage des membres du personnel qui ont suivi la formation sur le code de déontologie	Pourcentage	97 %	95 %	96 %	98 %	98 %	*			
<b>Préoccupations importantes</b>										
Nature et nombre total de préoccupations importantes	Nombre	0	0	0	0	0		102-34		
<b>ANTICONCURRENCE</b>										
Vitesse moyenne réelle et soutenue de téléchargement (1) de contenu détenu et commercialement associé et (2) de contenu non associé	Vitesse de téléchargement	Rogers ne présente pas encore d'information sur cet indicateur.								TC-TL-520a.2
<b>RÉPERCUSSIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES</b>										
<b>Répercussions économiques</b>										
<b>Valeur économique directe générée</b>										
Revenus	Millions de \$	14 655	13 916	15 073	15 096	14 143		201-1		

# Tableau des données

Données	Mesure	2021	2020	2019	2018	2017	Vérification indépendante (2021)	GRI	SASB
<b>GOUVERNANCE</b>									
<b>RÉPERCUSSIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES</b>									
<b>Valeur économique distribuée</b>									
Frais d'exploitation	Millions de \$	6 281	5 904	6 509	6 708	6 385		201-1	
Avantages sociaux et salaires <sup>1</sup>	Millions de \$	2 046	1 710	1 861	1 954	1 987		201-1	
<b>Actionnaires et fournisseurs de capitaux</b>									
Dividendes payés <sup>2</sup>	Millions de \$	1 010	1 011	1 016	988	988		201-1	
Intérêts payés <sup>2</sup>	Millions de \$	802	808	779	726	735		201-1	
Impôts et autres paiements au gouvernement <sup>2</sup>	Millions de \$	1 384	1 104	1 127	1 070	1 185		201-1	
Dépenses d'investissement	Millions de \$	2 788	2 312	2 807	2 790	2 436	*	201-1	
Investissements communautaires	Millions de \$	9	11	10	11	9	*	201-1	
<b>Valeur économique totale distribuée</b>	Millions de \$	14 320	12 860	14 109	14 247	13 725	*	201-1	
<b>Impôt sur le revenu par province</b>									
Total impôt sur le revenu	Millions de \$	700,4	418,3	400,2	370,1	475,3	*	201-1	
Gouvernement fédéral canadien	Millions de \$	385,5	229,3	228,6	212,8	266,0		201-1	
Colombie-Britannique	Millions de \$	23,9	12,7	11,1	11,2	13,8		201-1	
Alberta	Millions de \$	18,3	12,6	18,7	16,6	21,5		201-1	
Saskatchewan	Millions de \$	0,8	0,4	0,6	0,7	0,6		201-1	

1. Salaires et avantages sociaux des membres du personnel ainsi que rémunération à base d'actions (excluant les cotisations sociales)

2. Certains éléments sont présentés selon un système de comptabilité de trésorerie puisque ce format est plus pertinent pour les parties prenantes.

# Tableau des données

Données	Mesure	2021	2020	2019	2018	2017	Vérification indépendante (2021)	GRI	SASB
<b>GOUVERNANCE</b>									
<b>RÉPERCUSSIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES</b>									
<b>Impôt sur le revenu par province</b>									
Manitoba	Millions de \$	5,0	2,8	2,3	3,0	3,3		201-1	
Ontario	Millions de \$	208,9	146,6	120,0	105,2	143,5		201-1	
Québec	Millions de \$	42,6	6,0	11,0	13,4	17,6		201-1	
Î.-P.-É.	Millions de \$	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1		201-1	
T.-N.-L.	Millions de \$	2,5	1,1	1,1	1,3	1,7		201-1	
N.-É.	Millions de \$	1,9	1,1	1,3	1,4	1,4		201-1	
N.-B.	Millions de \$	10,8	5,0	3,8	3,8	5,7		201-1	
Étranger	Millions de \$	-	0,6	1,6	0,6	0,1		201-1	
<b>Taxes de vente par province</b>									
Total taxe de vente	Millions de \$	8,6	7,7	8,6	8,9	8,7		201-1	
Gouvernement fédéral canadien	Millions de \$	-	-	-	-	-		201-1	
Colombie-Britannique	Millions de \$	7,3	6,0	7,1	5,7	3,1		201-1	
Alberta	Millions de \$	-	-	-	-	-		201-1	
Saskatchewan	Millions de \$	-	-	-	-	-		201-1	
Manitoba	Millions de \$	1,2	0,8	0,5	0,9	0,8		201-1	
Ontario	Millions de \$	0,1	0,7	0,7	1,9	4,3		201-1	
Québec	Millions de \$	-	0,2	0,3	0,4	0,5		201-1	
Î.-P.-É.	Millions de \$	-	-	-	-	-		201-1	



# Tableau des données

Données	Mesure	2021	2020	2019	2018	2017	Vérification indépendante (2021)	GRI	SASB
<b>GOVERNANCE</b>									
<b>RÉPERCUSSIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES</b>									
<b>Taxes de vente par province</b>									
T.-N.-L.	Millions de \$	-	-	-	-	-		201-1	
N.-É.	Millions de \$	-	-	-	-	-		201-1	
N.-B.	Millions de \$	-	-	-	-	-		201-1	
Étranger	Millions de \$	-	-	-	-	-		201-1	
<b>Cotisations sociales par province</b>									
Total cotisations sociales	Millions de \$	134,6	136,6	136,2	130,4	126,7		201-1	
Gouvernement fédéral canadien	Millions de \$	82,5	79,4	88,0	84,2	80,8		201-1	
Colombie-Britannique	Millions de \$	1,9	2,6	1,8	0,9	1,5		201-1	
Alberta	Millions de \$	0,3	-	0,1	0,1	0,2		201-1	
Saskatchewan	Millions de \$	-	-	-	-	-		201-1	
Manitoba	Millions de \$	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2		201-1	
Ontario	Millions de \$	32,7	37,0	36,9	36,8	35,7		201-1	
Québec	Millions de \$	16,3	16,7	8,4	7,7	7,7		201-1	
Î.-P.-É.	Millions de \$	-	-	-	-	-		201-1	
T.-N.-L.	Millions de \$	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3		201-1	
N.-É.	Millions de \$	0,1	-	0,1	-	0,1		201-1	
N.-B.	Millions de \$	0,3	0,4	0,5	0,2	0,2		201-1	
Étranger	Millions de \$	-	-	-	-	-		201-1	

# Tableau des données

Données	Mesure	2021	2020	2019	2018	2017	Vérification indépendante (2021)	GRI	SASB
<b>GOUVERNANCE</b>									
<b>RÉPERCUSSIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES</b>									
<b>Frais de diffusion, droits de licence de spectre et autres droits réglementaires<sup>3</sup></b>									
Gouvernement fédéral canadien	Millions de \$	491,2	489,9	531,6	513,3	520,9		201-1	
<b>Impôt foncier et taxe professionnelle par province</b>									
Total impôt foncier et taxe professionnelle	Millions de \$	50,0	49,7	50,3	47,8	52,5		201-1	
Gouvernement fédéral canadien	Millions de \$	6,0	5,7	5,9	6,1	7,7			
Colombie-Britannique	Millions de \$	5,2	4,1	4,8	3,8	4,1		201-1	
Alberta	Millions de \$	5,9	6,0	6,4	5,8	6,0		201-1	
Saskatchewan	Millions de \$	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2		201-1	
Manitoba	Millions de \$	0,6	0,7	0,7	0,5	0,5		201-1	
Ontario	Millions de \$	21,7	22,2	21,1	20,6	21,8		201-1	
Québec	Millions de \$	7,2	7,4	8,1	7,6	7,6		201-1	
Î.-P.-É.	Millions de \$	-	-	-	-	-		201-1	
T.-N.-L.	Millions de \$	1,4	1,4	1,5	1,6	1,6		201-1	
N.-É.	Millions de \$	0,4	0,6	0,5	0,4	0,5		201-1	
N.-B.	Millions de \$	1,4	1,4	1,1	1,2	2,5		201-1	
Étranger	Millions de \$	-	-	-	-	-		201-1	

3. Comprend un montant de 252 millions de dollars relatif aux montants de 3,3 milliards de dollars, de 24 millions de dollars et de 1,7 milliard de dollars que nous avons versés relativement à l'acquisition des licences d'utilisation de spectre en 2014, 2015 et 2019, respectivement.

# Tableau des données

Données	Mesure	2021	2020	2019	2018	2017	Vérification indépendante (2021)	GRI	SASB
<b>GOVERNANCE</b>									
<b>FOURNISSEURS</b>									
Nombre de fournisseurs certifiés en matière de diversité	Nombre	68	63	26	23	-			
Total cumulatif des dépenses auprès des fournisseurs certifiés en matière de diversité	Millions de \$	45	40	38	34	-			
Nouveaux fournisseurs sélectionnés en fonction de critères sociaux	Nombre	309	s.o.	103	57	26		414-1	
<b>CONFIDENTIALITÉ ET SÉCURITÉ DES DONNÉES</b>									
Plaintes recevables reçues par la Commission des plaintes relatives aux services de télécom-télévision (CPRST)	Nombre	4 187	2 987	2 866	2 258	1 641	*		-
Nombre de requêtes de renseignements sur la clientèle par des organismes d'application de la loi	Nombre	354 850	343 864	-	-	-			TC-TL-220a.4
Mandats/ordonnances du tribunal	Nombre	256 121	253 827	-	-	-			TC-TL-220a.4
Lettres d'ordonnance gouvernementale	Nombre	1 133	1 219	-	-	-			TC-TL-220a.4
Demandes de l'étranger	Nombre	322	58	-	-	-			TC-TL-220a.4
Demandes provenant des organismes d'application de la loi et des intervenants du service d'urgence 9-1-1	Nombre	97 274	88 760	-	-	-			TC-TL-220a.4

# Tableau des données

Données	Mesure	2021	2020	2019	2018	2017	Vérification indépendante (2021)	GRI	SASB
<b>GOVERNANCE</b>									
<b>CONFIDENTIALITÉ ET SÉCURITÉ DES DONNÉES</b>									
<b>Nombre de demandes de renseignements sur la clientèle par des organismes d'application de la loi satisfaites</b>	Nombre	347 388	340 754	-	-	-			TC-TL-220a.4
Mandats/ordonnances du tribunal	Nombre	253 074	251 479	-	-	-			TC-TL-220a.4
Lettres d'ordonnance gouvernementale	Nombre	1 094	1 054						TC-TL-220a.4
Demandes de l'étranger	Nombre	-	-	-	-	-			TC-TL-220a.4
Demandes provenant des organismes d'application de la loi et des intervenants du service d'urgence 9-1-1	Nombre	93 220	88 221	-	-	-			TC-TL-220a.4
<b>Nombre de demandes de renseignements sur la clientèle par des organismes d'application de la loi insatisfaites</b>	Nombre	7 462	3 110	-	-	-			TC-TL-220a.4
Mandats/ordonnances du tribunal	Nombre	3 047	2 348	-	-	-			TC-TL-220a.4
Lettres d'ordonnance gouvernementale	Nombre	39	165	-	-	-			TC-TL-220a.4
Demandes de l'étranger	Nombre	322	58	-	-	-			TC-TL-220a.4
Demandes provenant des organismes d'application de la loi et des intervenants du service d'urgence 9-1-1	Nombre	4 054	539						TC-TL-220a.4
<b>Nombre d'atteintes à la sécurité des données</b>	Nombre	Rogers ne divulgue pas ces renseignements en raison de leur nature sensible.							TC-TL-230a.1
Pourcentage impliquant des renseignements personnels	Nombre	Rogers ne divulgue pas ces renseignements en raison de leur nature sensible.							TC-TL-230a.1
Nombre de clientes et clients touchés	Nombre	Rogers ne divulgue pas ces renseignements en raison de leur nature sensible.							TC-TL-230a.1

# Indice ESG

L'indice suivant de la Global Reporting Initiative a été élaboré conformément aux normes de base de la GRI, en ce qui concerne les normes relatives au rapport du SASB, et tient compte de notre engagement à réaliser des progrès vers le Pacte mondial de l'ONU. L'indice fournit des références à des renseignements pertinents présentés dans le Rapport ESG 2021, ainsi que d'autres publications d'entreprise comme le rapport annuel aux actionnaires et d'autres rapports réglementaires ou volontaires.

Description	Emplacement	Numéro de la page	Indicateur SASB	Indicateur GRI	Indicateur du Pacte mondial de l'ONU
<b>1. PROFIL ORGANISATIONNEL</b>					
Nom de l'entreprise	Rogers Communications Inc.		s. o.	102-1	s. o.
Activités, marques, produits et services	<a href="#">Rapport ESG 2021</a> <a href="#">Rapport annuel 2021</a>	7 17	s. o.	102-2	s. o.
Emplacement du siège social	<a href="#">Rapport ESG 2021</a>	7	s. o.	102-3	s. o.
Emplacement des opérations	<a href="#">Rapport ESG 2021</a> <a href="#">Rapport annuel 2021</a>	7 13	s. o.	102-4	s. o.
Responsabilité et forme juridique	<a href="#">Rapport ESG 2021</a> <a href="#">Rapport annuel 2021</a>	7 17	s. o.	102-5	s. o.
Marchés desservis	<a href="#">Rapport ESG 2021</a>	7	s. o.	102-6	s. o.
Échelle de l'entreprise	<a href="#">Rapport ESG 2021</a> <a href="#">Rapport annuel 2021</a>	7 17	s. o.	102-7	s. o.
Renseignements sur le personnel et les autres travailleurs et travailleuses	<a href="#">Rapport ESG 2021</a> <a href="#">Rapport annuel 2021</a>  Plus de 99 % des membres du personnel travaillent au Canada et 99 % occupent un poste à temps plein ou à temps partiel au sein de l'entreprise.	25-30, 33-35, 38 38	s. o.	102-8	s. o.
Chaîne d'approvisionnement	<a href="#">Rapport ESG 2021</a>	55-56	s. o.	102-9	s. o.



# Indice ESG

Description	Emplacement	Numéro de la page	Indicateur SASB	Indicateur GRI	Indicateur du Pacte mondial de l'ONU
<b>1. PROFIL ORGANISATIONNEL</b>					
Changements importants à l'entreprise et à sa chaîne d'approvisionnement	Aucun changement important en 2021.		s. o.	102-10	s. o.
Principe ou approche de précaution	<a href="#">Rapport ESG 2021</a> <a href="#">Rapport annuel 2021</a>	52 62	s. o.	102-11	s. o.
Initiatives externes	<a href="#">Rapport ESG 2021</a>	19-21, 36-40, 42-49, 61-62	s. o.	102-12	s. o.
Adhésion à des associations	<p>En 2021, Rogers était membre des associations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Association canadienne des télécommunications sans fil (ACTS) : Rogers occupe des postes au conseil d'administration de l'ACTS et intervient dans les discussions portant sur l'industrie tenues par ses comités.</li> <li>• Association canadienne du marketing</li> <li>• Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR) : Rogers occupe des postes au conseil d'administration de l'ACTS ainsi qu'au Conseil canadien des normes de la radiotélévision de l'ACR.</li> <li>• TECHNATION</li> <li>• Conseil consultatif canadien de la radio</li> <li>• Association canadienne des femmes en communications et technologie</li> <li>• Forum des politiques publiques</li> <li>• Institut C.D. Howe</li> <li>• OECD - BIAC</li> <li>• Chambre de commerce du Canada</li> <li>• Chambre de commerce de l'Ontario</li> </ul>	-	s. o.	102-13	s. o.

# Indice ESG

Description	Emplacement	Numéro de la page	Indicateur SASB	Indicateur GRI	Indicateur du Pacte mondial de l'ONU
<b>2. STRATÉGIE</b>					
Déclaration de la décisionnaire principale ou du décisionnaire principal	<a href="#">Rapport ESG 2021</a>	5	s. o.	102-14	s. o.
Répercussions principales, risques et occasions d'affaires	<a href="#">Rapport ESG 2021</a> <a href="#">Rapport annuel 2021</a>	10-12 60	s. o.	102-14	s. o.
<b>3. ÉTHIQUE ET INTÉGRITÉ</b>					
Valeurs, principes et normes (y compris en matière de comportements)	<a href="#">Rapport ESG 2021</a>	27, 51, 53	s. o.	102-16	s. o.
Mécanismes pour les conseils et les préoccupations en matière d'éthique	<a href="#">Rapport ESG 2021</a>	53	s. o.	102-17	s. o.
<b>4. GOUVERNANCE</b>					
Structure de gouvernance	<a href="#">Rapport ESG 2021</a> <a href="#">Rapport annuel 2021</a> <a href="#">Circulaire de sollicitation de procurations 2022</a>	51-53 57-58 62	s. o.	102-18	s. o.
Autorité délégente			s. o.	102-19	s. o.
Responsabilité de la haute direction pour les questions économiques, environnementales et sociales	<a href="#">Rapport ESG 2021</a>	52	s. o.	102-20	s. o.
Consultation des parties prenantes sur les questions économiques, environnementales et sociales	<a href="#">Rapport ESG 2021</a>	3	s. o.	102-21	s. o.
Composition de l'organe supérieur de gouvernance et de ses comités	<a href="#">Rapport ESG 2021</a> <a href="#">Rapport annuel 2021</a> <a href="#">Circulaire de sollicitation de procurations 2022</a>	52 57-58 62-72	s. o.	102-22	s. o.
Présidence de l'organe supérieur de gouvernance	<a href="#">Rapport annuel 2021</a>	58	s. o.	102-23	s. o.
Nomination et sélection de l'organe supérieur ? de gouvernance	<a href="#">Rapport ESG 2021</a> <a href="#">Circulaire de sollicitation de procurations 2022</a>	57-58 6-13	s. o.	102-24	s. o.

# Indice ESG

Description	Emplacement	Numéro de la page	Indicateur SASB	Indicateur GRI	Indicateur du Pacte mondial de l'ONU
<b>4. GOUVERNANCE</b>					
Conflits d'intérêts	<a href="#">Rapport ESG 2021</a> <a href="#">Circulaire de sollicitation de procurations 2022</a>	51 69	s. o.	102-25	s. o.
Rôle de l'organe supérieur de gouvernance dans l'établissement de l'objectif, des valeurs et de la stratégie	<a href="#">Circulaire de sollicitation de procurations 2022</a>	84-115	s. o.	102-26	s. o.
Connaissance collective de l'organe supérieur de gouvernance	<a href="#">Rapport ESG 2021</a>	52	s. o.	102-27	s. o.
Évaluation du rendement de l'organe supérieur de gouvernance	<a href="#">Circulaire de sollicitation de procurations 2022</a>	97-99	s. o.	102-28	s. o.
Identification et gestion des effets économiques, environnementaux et sociaux	<a href="#">Rapport ESG 2021</a> <a href="#">Circulaire de sollicitation de procurations 2022</a>	15-23, 42, 61-62 97-101	s. o.	102-29	s. o.
Efficacité du processus de gestion des risques	<a href="#">Rapport ESG 2021</a>	52-53	s. o.	102-30	s. o.
Examen des questions économiques, environnementales et sociales	<a href="#">Rapport ESG 2021</a>	15-23, 42, 61-62	s. o.	102-31	s. o.
Rôle de l'organe supérieur de gouvernance dans le rapport sur la durabilité	<a href="#">Rapport ESG 2021</a>  Le Rapport ESG de Rogers est approuvé par le Comité ESG de la Société.	52	s. o.	102-32	s. o.
Communication des préoccupations critiques	En cas de préoccupation importante liée aux effets économiques, environnementaux ou sociaux, l'équipe ESG rencontrerait la ou le chef de la direction pour lui donner des conseils quant à la meilleure marche à suivre. Cette information serait ensuite transmise au conseil d'administration.	-	s. o.	102-33	s. o.
Nature et nombre total de préoccupations importantes	Aucune préoccupation importante n'a été soulevée à l'égard de questions environnementales, sociales ou économiques.	-	s. o.	102-34	s. o.

# Indice ESG

Description	Emplacement	Numéro de la page	Indicateur SASB	Indicateur GRI	Indicateur du Pacte mondial de l'ONU
<b>4. GOUVERNANCE</b>					
Politiques de rémunération	<a href="#">Circulaire de sollicitation de procurations 2022</a>	24-51	s. o.	102-35	s. o.
Processus de détermination de la rémunération	<a href="#">Circulaire de sollicitation de procurations 2022</a>	24-51	s. o.	102-36	s. o.
Participation des parties prenantes à la rémunération	<a href="#">Circulaire de sollicitation de procurations 2022</a>	24-51	s. o.	102-37	s. o.
<b>5. ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES</b>					
Liste des groupes de parties prenantes	Veillez consulter le Rapport ESG 2020 où l'engagement des parties prenantes est décrit. Un processus interne d'engagement des parties prenantes a été mené en 2021.		s. o.	102-40	s. o.
Liste des groupes de parties prenantes	8,1 % des membres de notre équipe sont couverts par des conventions collectives avec divers syndicats des divisions Maison connectée, Finances et stratégie, Rogers Sports & Médias et Technologie.		s. o.	102-41	s. o.
Identification et sélection des parties prenantes	Veillez consulter le Rapport ESG 2020 où l'engagement des parties prenantes est décrit. Un processus interne d'engagement des parties prenantes a été mené en 2021.		s. o.	102-42	s. o.
Approche liée à l'engagement des parties prenantes	Veillez consulter le Rapport ESG 2020 où l'engagement des parties prenantes est décrit. Un processus interne d'engagement des parties prenantes a été mené en 2021.		s. o.	102-43	s. o.
Principaux sujets et préoccupations soulevés	Veillez consulter le Rapport ESG 2020 où l'engagement des parties prenantes est décrit. Un processus interne d'engagement des parties prenantes a été mené en 2021.		s. o.	102-44	Principe 3 – Veillez noter que nous n'avons pas une importante main-d'œuvre syndiquée.

# Indice ESG

Description	Emplacement	Numéro de la page	Indicateur SASB	Indicateur GRI	Indicateur du Pacte mondial de l'ONU
<b>6. PRATIQUES D'ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS</b>					
Entités incluses dans les états financiers consolidés	<a href="#">Rapport annuel 2021</a>	96-97	s. o.	102-45	s. o.
Définition du contenu du rapport et des limites du sujet	<a href="#">Rapport ESG 2021</a>	3	s. o.	102-46	s. o.
Liste des sujets importants	<a href="#">Rapport ESG 2021</a>	3	s. o.	102-47	s. o.
Retraitements de l'information	Mention dans le Rapport ESG, le cas échéant.	-	s. o.	102-48	s. o.
Modifications de déclaration	<a href="#">Rapport ESG 2021</a>	s. o.	s. o.	102-49	s. o.
Période de déclaration	Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021	-	s. o.	102-50	s. o.
Date du rapport le plus récent	<a href="#">Rapport ESG 2021</a>	4	s. o.	102-51	s. o.
Cycle d'établissement de rapports	Annuel		s. o.	102-52	s. o.
Point de contact pour les questions concernant le rapport	corp.responsibility@rci.rogers.com		s. o.	102-53	s. o.
Revendications du rapport conformément aux normes GRI	<a href="#">Rapport ESG 2021</a>	3	s. o.	102-54	s. o.
Index du contenu de la GRI	Supplément aux données relatives aux facteurs ESG 2021	23	s. o.	102-55	s. o.
Assurance externe	<a href="#">Rapport ESG 2021</a>	65	s. o.	102-56	s. o.



# Indice ESG

Description	Emplacement	Numéro de la page	Indicateur SASB	Indicateur GRI	Indicateur du Pacte mondial de l'ONU
<b>APPROCHE DE GESTION POUR TOUS LES SUJETS</b>					
Explication sur l'importance du sujet et ses limites	Pour chaque section du Rapport ESG, une introduction explique pourquoi le sujet est important et ce que nous faisons. Les définitions de nos sujets importants se trouvent aux pages 3 et 4 du Supplément aux données relatives aux facteurs ESG 2021	-	s. o.	103-1	s. o.
L'approche de gestion et ses composantes	Pour chaque section du Rapport ESG, les politiques, procédures et directives associées ainsi que les indicateurs de performance pertinents sont abordés.	-	s. o.	103-2	s. o.
Évaluation de l'approche de gestion	Les politiques, procédures, directives et indicateurs clés de performance sont examinés chaque année pour vérifier leur pertinence et déterminer les améliorations nécessaires.	-	s. o.	103-3	s. o.
<b>ÉCONOMIE</b>					
<b>RENDEMENT ÉCONOMIQUE</b>					
Valeur économique directe générée et distribuée	Supplément aux données relatives aux facteurs ESG 2021	16-20	s. o.	201-1	s. o.
Implications financières et autres risques et occasions d'affaires liés aux changements climatiques	<a href="#">Rapport ESG 2021</a>	46	s. o.	201-2	s. o.
Obligations au titre des régimes à prestations déterminées et autres régimes de retraite	<a href="#">Rapport annuel 2021</a>	49	s. o.	201-3	s. o.
Aide financière reçue du gouvernement	<a href="#">Rapport annuel 2021</a>	98	s. o.	201-4	s. o.

# Indice ESG

Description	Emplacement	Numéro de la page	Indicateur SASB	Indicateur GRI	Indicateur du Pacte mondial de l'ONU
<b>ÉCONOMIE</b>					
<b>PRÉSENCE SUR LE MARCHÉ</b>					
Proportion de membres de la haute direction embauchés au sein de la communauté locale	Rogers n'a pas de politique ni de procédure formelle d'embauche locale et ne fait pas le suivi de la proportion de membres de la haute direction embauchés au sein de la communauté locale. Nous prenons des mesures pour faire en sorte que nos effectifs soient représentatifs des communautés que nous desservons. Plus de 99 % des membres de notre personnel travaillent au Canada.	-	s. o.	202-2	s. o.
<b>EFFETS ÉCONOMIQUES INDIRECTS</b>					
Investissements et services d'infrastructure pris en charge	<a href="#">Rapport ESG 2021</a>	15, 22-23, 61-62	s. o.	203-1	s. o.
Effets économiques indirects importants	<a href="#">Rapport ESG 2021</a>	15, 22-23, 61-62	s. o.	203-2	s. o.
<b>PRATIQUES D'APPROVISIONNEMENT</b>					
Proportion des dépenses auprès de fournisseurs locaux	Rogers n'est pas mandatée pour faire affaire avec des fournisseurs canadiens, mais nous essayons de le faire dans la mesure du possible. Environ 87 % de nos 200 plus importants fournisseurs ont leur siège social ou mènent des activités importantes au Canada.		s. o.	204-1	s. o.

# Indice ESG

Description	Emplacement	Numéro de la page	Indicateur SASB	Indicateur GRI	Indicateur du Pacte mondial de l'ONU
<b>ÉCONOMIE</b>					
<b>LUTTE CONTRE LA CORRUPTION</b>					
Opérations évaluées pour les risques liés à la corruption	<a href="#">Rapport ESG 2021</a>	53	s. o.	205-1	Principe 10
Membres du personnel ayant reçu une formation sur la lutte contre la corruption	<a href="#">Rapport ESG 2021</a>	53	s. o.	205-2	Principe 10
Incidents de corruption	<a href="#">Rapport ESG 2021</a>	53	s. o.	205-3	Principe 10
	Tous les incidents potentiels reçus font l'objet d'une investigation et les mesures appropriées sont prises. Les cas liés à des préoccupations financières sont signalés au Comité d'audit et de risque.				
<b>PRATIQUES ANTICONCURRENTIELLES</b>					
Actions en justice pour comportement anticoncurrentiel, infractions aux lois antitrust et pratiques monopolistiques	<a href="#">Rapport annuel 2021</a>	68-69	s. o.	206-1	s. o.
Montant total des pertes monétaires résultant de procédures judiciaires associées à des réglementations sur les comportements anticoncurrentiels	<a href="#">Rapport annuel 2021</a>	68-69	TC-TL-520a.1	s. o.	s. o.
Vitesse moyenne réelle et soutenue de téléchargement (1) de contenu détenu et commercialement associé et (2) de contenu non associé	Rogers ne divulgue pas ces renseignements en raison de leur nature sensible.	-	TC-TL-520a.2	s. o.	s. o.
Description des risques et des occasions d'affaires associés à la neutralité du Net, à l'appairage payant, au taux zéro et aux pratiques connexes	<a href="#">Rapport annuel 2021</a>	74	TC-TL-520a.3	s. o.	s. o.

# Indice ESG

Description	Emplacement	Numéro de la page	Indicateur SASB	Indicateur GRI	Indicateur du Pacte mondial de l'ONU
<b>ENVIRONNEMENT</b>					
Approche prudente face aux défis environnementaux	<a href="#">Rapport ESG 2021</a>	42	N/A	N/A	Principe 7
<b>MATÉRIEL</b>					
Matériaux utilisés par poids ou volume	Supplément aux données relatives aux facteurs ESG 2021  Rogers n'est pas un fabricant et, par conséquent, ce point ne s'applique pas. Nous rendons compte de notre consommation de papier d'entreprise selon le poids et le volume.	s. o.	s. o.	301-1	s. o.
Matériaux d'entrée recyclés utilisés	Rogers n'est pas un fabricant et, par conséquent, ce point ne s'applique pas.	s. o.	s. o.	301-2	Principe 8
Produits et leurs matériaux d'emballage récupérés	Supplément aux données relatives aux facteurs ESG 2021	11	s. o.	301-3	Principe 8
1) Matériel récupéré dans le cadre de programmes de récupération, pourcentage des matériaux récupérés qui ont été 2) réutilisés, 3) recyclés ou 4) enfouis	Supplément aux données relatives aux facteurs ESG 2021	11	TC-TL-440a.1	s. o.	Principe 8
<b>ÉNERGIE</b>					
Consommation d'énergie au sein de l'entreprise	<a href="#">Rapport ESG 2021</a> Supplément aux données relatives aux facteurs ESG 2021	45 9	TC-TL-130a.1	302-1	s. o.
Consommation d'énergie à l'extérieur de l'entreprise	Supplément aux données relatives aux facteurs ESG 2021	9	TC-TL-130a.1	302-2	s. o.
Intensité énergétique	<a href="#">Rapport ESG 2021</a> Supplément aux données relatives aux facteurs ESG 2021	45 10	s. o.	302-3	s. o.
Réduction de la consommation d'énergie	<a href="#">Rapport ESG 2021</a>	44-46	s. o.	302-4	Principe 9
Réduction des besoins énergétiques des produits et services	<a href="#">Rapport ESG 2021</a>	44-46	s. o.	302-5	Principe 8

# Indice ESG

Description	Emplacement	Numéro de la page	Indicateur SASB	Indicateur GRI	Indicateur du Pacte mondial de l'ONU
<b>ENVIRONNEMENT</b>					
<b>EAU ET EFFLUENTS</b>					
Interactions avec l'eau en tant que ressource partagée	<a href="#">Rapport ESG 2021</a>	44-45	s. o.	303-1	Principe 8
Gestion des répercussions liées aux déversements d'eau	<a href="#">Rapport ESG 2021</a>	42	s. o.	303-2	Principe 8
Prélèvements d'eau	Non pertinent dans le cadre de nos activités commerciales	s. o.	s. o.	303-3	s. o.
Déversements d'eau	Non pertinent dans le cadre de nos activités commerciales	s. o.	s. o.	303-4	s. o.
Consommation d'eau	Supplément aux données relatives aux facteurs ESG 2021	10	s. o.	303-5	s. o.
<b>ÉMISSIONS</b>					
Émissions directes de GES (portée 1)	<a href="#">Rapport ESG 2021</a> Supplément aux données relatives aux facteurs ESG 2021	43 8	s. o.	305-1	s. o.
Émissions directes de GES (portée 2)	<a href="#">Rapport ESG 2021</a> Supplément aux données relatives aux facteurs ESG 2021	43 8	s. o.	305-2	s. o.
Autres émissions indirectes de GES (portée 3)	<a href="#">Rapport ESG 2021</a> Supplément aux données relatives aux facteurs ESG 2021	43 8	s. o.	305-3	s. o.
Intensité des émissions de GES	<a href="#">Rapport ESG 2021</a> Supplément aux données relatives aux facteurs ESG 2021	42-43 9	s. o.	305-4	s. o.
Réduction des émissions de GES	<a href="#">Rapport ESG 2021</a> Supplément aux données relatives aux facteurs ESG 2021	42-43 8	s. o.	305-5	Principe 9

# Indice ESG

Description	Emplacement	Numéro de la page	Indicateur SASB	Indicateur GRI	Indicateur du Pacte mondial de l'ONU
<b>ENVIRONNEMENT</b>					
<b>DÉCHETS</b>					
Déchets produits	<a href="#">Rapport ESG 2021</a>	47-49	s. o.	306-3	s. o.
Production de déchets et répercussions importantes liées aux déchets	<a href="#">Rapport ESG 2021</a>	47-49	s. o.	306-1	s. o.
Gestion des répercussions importantes liées aux déchets	<a href="#">Rapport ESG 2021</a>	47-49	s. o.	306-2	Principe 8
Déchets détournés de l'élimination	<a href="#">Rapport ESG 2021</a>	47-49	s. o.	306-4	Principe 8
Déchets dirigés vers l'élimination	<a href="#">Rapport ESG 2021</a>	47-49	s. o.	306-5	s. o.
<b>CONFORMITÉ EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE</b>					
Nouveaux fournisseurs sélectionnés selon des critères environnementaux	<a href="#">Rapport ESG 2021</a>	55-56	s. o.	308-1	Principe 8



# Indice ESG

Description	Emplacement	Numéro de la page	Indicateur SASB	Indicateur GRI	Indicateur du Pacte mondial de l'ONU
<b>SOCIÉTÉ</b>					
<b>EMPLOI</b>					
Embauche de nouvelles personnes et roulement du personnel	<a href="#">Rapport ESG 2021</a>	26	s. o.	401-1	s. o.
	Supplément aux données relatives aux facteurs ESG 2021	12			
Avantages offerts au personnel à temps plein qui ne sont pas offerts au personnel temporaire ou à temps partiel	<a href="#">Rapport ESG 2021</a>	26	s. o.	401-2	s. o.
	Supplément aux données relatives aux facteurs ESG 2021	12			
	Tous les avantages entrent en vigueur dès l'embauche pour le personnel à temps plein, et après trois mois de service continu pour le personnel à temps partiel.				
Congé parental	<a href="#">Rapport ESG 2021</a>	26	s. o.	401-3	s. o.
	Supplément aux données relatives aux facteurs ESG 2021	12			
	Toutes les employées à temps plein et à temps partiel ont droit à un congé de maternité et tous les parents travaillant à temps plein et à temps partiel ont droit à un congé parental ou d'adoption. Les membres du personnel qui reviennent au travail après un congé de maternité ou un congé parental ou d'adoption reprendront leur poste, à moins que celui-ci ne soit plus disponible pour une raison valable. Dans ce cas, ils ou elles se voient offrir un poste comparable ainsi que les mêmes salaires et avantages sociaux.				
<b>SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL</b>					
Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	<a href="#">Rapport ESG 2021</a>	31-32	s. o.	403-1	s. o.

# Indice ESG

Description	Emplacement	Numéro de la page	Indicateur SASB	Indicateur GRI	Indicateur du Pacte mondial de l'ONU
<b>SOCIÉTÉ</b>					
<b>SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL</b>					
Identification des dangers, évaluation des risques et enquête sur les incidents	<a href="#">Rapport ESG 2021</a>	31-32	s. o.	403-2	s. o.
Services de santé au travail	<a href="#">Rapport ESG 2021</a>	31-32	s. o.	403-5	s. o.
Participation des membres du personnel, consultation et communication en matière de santé et de sécurité au travail	<a href="#">Rapport ESG 2021</a>	31-32	s. o.	403-4	s. o.
Formation des membres du personnel sur la santé et la sécurité au travail	<a href="#">Rapport ESG 2021</a>	31-32	s. o.	403-5	s. o.
Blessures liées au travail	<a href="#">Rapport ESG 2021</a>	31-32	s. o.	403-9	s. o.
<b>FORMATION ET ÉDUCATION</b>					
Nombre moyen d'heures de formation par an et par membre du personnel	<a href="#">Rapport ESG 2021</a> Supplément aux données relatives aux facteurs ESG 2021	25-26 12	s. o.	404-1	s. o.
Programmes de perfectionnement des compétences du personnel et programmes d'aide à la transition	<a href="#">Rapport ESG 2021</a> Supplément aux données relatives aux facteurs ESG 2021	25-26 12	s. o.	404-2	s. o.
Pourcentage du personnel recevant régulièrement des évaluations de rendement et de perfectionnement professionnel	<a href="#">Rapport ESG 2021</a> Supplément aux données relatives aux facteurs ESG 2021	25-26 12	s. o.	404-3	s. o.
	100 % Tous les membres du personnel reçoivent une évaluation de rendement, peu importe leur sexe ou leur catégorie.				
<b>DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ D'ACCÈS À L'EMPLOI</b>					
Diversité des organes de gouvernance et des membres du personnel	<a href="#">Rapport ESG 2021</a> Supplément aux données relatives aux facteurs ESG 2021	28-30 16	s. o.	405-1	s. o.

# Indice ESG

Description	Emplacement	Numéro de la page	Indicateur SASB	Indicateur GRI	Indicateur du Pacte mondial de l'ONU
<b>SOCIÉTÉ</b>					
<b>TRAVAIL DES ENFANTS</b>					
Opérations et fournisseurs présentant un risque important d'incidents liés au travail des enfants	<a href="#">Rapport ESG 2021</a>	55-56	s. o.	408-1	Principe 5
<b>TRAVAIL FORCÉ OU OBLIGATOIRE</b>					
Opérations et fournisseurs présentant un risque important d'incidents liés au travail forcé ou obligatoire	<a href="#">Rapport ESG 2021</a>	55-56	s. o.	409-1	Principe 4
<b>ÉVALUATION DES DROITS DE LA PERSONNE</b>					
Opérations ayant fait l'objet d'un examen ou d'une évaluation d'impact sur les droits de la personne	<a href="#">Rapport ESG 2021</a>	54	s. o.	412-1	Principe 1, 2
Accords et contrats d'investissement majeur comprenant des dispositions liées aux droits de la personne ou ayant été évalués en fonction des droits de la personne	Rogers procède à une révision annuelle des pratiques d'approvisionnement éthiques (PAE) de sa base de fournisseurs afin d'identifier les contributions à valeur positive dans sa chaîne d'approvisionnement. L'enquête porte sur les aspects suivants des PAE : Gestion de l'environnement, utilisation des ressources, consommation de GES et d'énergie, diversité, droits de la personne, pratiques de travail, éthique, santé et sécurité. Parallèlement à cette révision des PAE, nous nous appuyons sur notre politique environnementale et notre Code de déontologie des fournisseurs pour nous assurer que nous contrôlons et régissons les pratiques d'approvisionnement de notre base de fournisseurs.		s. o.	412-3	Principe 1, 2

# Indice ESG

Description	Emplacement	Numéro de la page	Indicateur SASB	Indicateur GRI	Indicateur du Pacte mondial de l'ONU
<b>SOCIÉTÉ</b>					
<b>COMMUNAUTÉS LOCALES</b>					
Opérations ayant fait l'objet d'un engagement auprès des communautés locales, d'évaluations d'impact et de programmes de perfectionnement	<a href="#">Rapport ESG 2021</a>	15-18	s. o.	413-1	s. o.
<b>ÉVALUATION SOCIALE DES FOURNISSEURS</b>					
Nouveaux fournisseurs sélectionnés en fonction de critères sociaux	Supplément aux données relatives aux facteurs ESG 2021	21	s. o.	414-1	s. o.
<b>SANTÉ ET SÉCURITÉ DE LA CLIENTÈLE</b>					
Évaluation des répercussions des catégories de produits et services sur la santé et la sécurité	Toutes les installations sans-fil sont conçues pour être strictement conformes au Code de sécurité 6 de Santé Canada et vérifiées par une ingénieure ou un ingénieur professionnel. Consultez notre Rapport ESG 2021 pour des renseignements additionnels.	16-18	s. o.	416-1	s. o.
Incidents de non-conformité concernant les répercussions des produits et services sur la santé et la sécurité	<a href="#">Rapport ESG 2021</a>	16-18	s. o.	416-2	s. o.
<b>MARKETING ET ÉTIQUETAGE</b>					
Exigences relatives aux renseignements et à l'étiquetage des produits et services	<a href="#">Rapport ESG 2021</a> <a href="#">Rapport annuel 2021</a>	16-18 68-69	s. o.	417-1	s. o.
Incidents de non-conformité concernant les communications marketing	<a href="#">Rapport ESG 2021</a> <a href="#">Rapport annuel 2021</a>	16-18 68-69	s. o.	417-3	s. o.

# Indice ESG

Description	Emplacement	Numéro de la page	Indicateur SASB	Indicateur GRI	Indicateur du Pacte mondial de l'ONU
<b>SOCIÉTÉ</b>					
<b>PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE DE LA CLIENTÈLE ET CYBERSÉCURITÉ</b>					
Plaintes fondées concernant les violations de la vie privée de la clientèle et les pertes de données de celle-ci	<a href="#">Rapport ESG 2021</a>	57-60	s. o.	418-1	s. o.
Description des politiques et pratiques relatives à la publicité comportementale et à la confidentialité des données de la clientèle	<a href="#">Rapport ESG 2021</a> Rogers ne participe pas à la publicité comportementale.	57-60	TC-TL-220a.1	s. o.	s. o.
Nombre de clientes et de clients dont les renseignements sont utilisés à des fins secondaires	<a href="#">Rapport ESG 2021</a>	57-60	TC-TL-220a.2	s. o.	s. o.
Montant total des pertes monétaires résultant de procédures judiciaires liées à la protection de la vie privée de la clientèle	<a href="#">Rapport ESG 2021</a> <a href="#">Rapport annuel 2021</a>	61-62 68-69	TC-TL-220a.3	s. o.	s. o.
1) Nombre de demandes de renseignements sur la clientèle soumises par des organismes d'application de la loi, 2) nombre de clientes et de clients dont les renseignements ont été demandés, 3) pourcentage ayant donné lieu à une divulgation	Supplément aux données relatives aux facteurs ESG 2021 Rogers ne divulguera pas les renseignements confidentiels d'une cliente ou d'un client à des organismes gouvernementaux à moins d'y être contraint au point de vue juridique ou dans le cas d'une urgence où la vie, la santé ou la sécurité d'une personne est menacée.	21	TC-TL-220a.4	s. o.	s. o.
1) Nombre d'atteintes à la sécurité des données, 2) pourcentage impliquant des renseignements personnels 3) nombre de clientes et clients touchés	Rogers ne divulgue pas ces renseignements en raison de leur nature sensible.	-	TC-TL-230a.1	s. o.	s. o.
Description de l'approche adoptée pour déterminer et traiter les risques liés à la sécurité des données, notamment le recours à des normes de cybersécurité tierces.	<a href="#">Rapport ESG 2021</a> <a href="#">Rapport annuel 2021</a>	57-60 62-63, 65	TC-TL-230a.2	s. o.	s. o.

# Indice ESG

Description	Emplacement	Numéro de la page	Indicateur SASB	Indicateur GRI	Indicateur du Pacte mondial de l'ONU
<b>SOCIÉTÉ</b>					
<b>CONFORMITÉ SOCIO-ÉCONOMIQUE</b>					
Non-conformité aux lois et règlements dans le domaine socio-économique	<a href="#">Rapport ESG 2021</a> <a href="#">Rapport annuel 2021</a>	61-62 68-69	s. o.	419-1	s. o.
<b>SERVICE À LA CLIENTÈLE</b>					
1) Fréquence moyenne des interruptions de système et 2) durée moyenne des interruptions pour la clientèle	Rogers ne présente pas encore d'information sur cet indicateur.	-	TC-TL-550a.1	s. o.	s. o.
Discussion sur les systèmes permettant d'assurer un service sans entrave pendant les interruptions de service.	<a href="#">Rapport ESG 2021</a> <a href="#">Rapport annuel 2021</a>	15-18 28-29	TC-TL-550a.2	s. o.	s. o.
<b>MESURES DE L'ACTIVITÉ</b>					
Nombre de personnes abonnées au service sans-fil	Supplément aux données relatives aux facteurs ESG 2021	5	TC-TL-000.A	s. o.	s. o.
Nombre de personnes abonnées au service filaire	Supplément aux données relatives aux facteurs ESG 2021	5	TC-TL-000.B	s. o.	s. o.
Nombre de personnes abonnées au service Internet	Supplément aux données relatives aux facteurs ESG 2021	5	TC-TL-000.C	s. o.	s. o.
Trafic réseau	Rogers ne divulgue pas ces renseignements en raison de leur nature sensible.	-	TC-TL-000.D	s. o.	s. o.



# Glossaire

Rogers applique la norme de comptabilité et de déclaration établie par le protocole des gaz à effet de serre de l'Institut des ressources mondiales et du Conseil mondial des entreprises pour le développement durable (le « Protocole des GES »), ainsi que ses propres lignes directrices et définitions en matière de production de rapports (collectivement, les « critères applicables »).

Terme	Définition
Taux d'engagement des membres du personnel	La note d'engagement des employés actuelle à un moment donné, soit lorsque le sondage est mené auprès de ceux-ci. Le sondage est mené par un fournisseur de services tiers qui utilise un programme web et enregistre les réponses aux questions sur l'engagement du personnel, le leadership, la responsabilité, la collaboration ainsi que la diversité et l'inclusion. Le taux d'engagement du personnel inclut tous les membres du personnel actifs et en congé, sauf les sous-traitants indépendants et provenant d'une agence, ainsi que le personnel en congé depuis deux ans ou plus.
Taux de participation au sondage sur l'engagement des employés	Le nombre d'employées et employés de Rogers qui répondent au sondage auprès des employés divisé par le nombre total de membres actifs et en congé depuis moins de deux ans au moment où le sondage a été effectué.
Sondage auprès des employés	Sondage auquel les membres du personnel répondent sur une base volontaire, qui porte sur leur engagement, le leadership, la responsabilité, la collaboration ainsi que la diversité et l'inclusion. Il est mené chaque année par un fournisseur de service tiers. Tous les membres du personnel actifs et en congé, sauf les sous-traitants indépendants et provenant d'une agence, ainsi que le personnel en congé depuis deux ans ou plus, ont accès au sondage en ligne.
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC)	L'organisme de réglementation fédéral des radiodiffuseurs et télédiffuseurs ainsi que des entreprises de services de câble et télécommunications au Canada.
Taux de désabonnement	Cette mesure de rendement de l'entreprise est utilisée pour décrire le taux de clients qui annulent leurs services de télécommunications. Il s'agit d'une mesure du roulement des personnes abonnées et, en quelque sorte, d'un indicateur de la qualité du service offert et de l'intensité de la concurrence. Habituellement exprimé sous forme de pourcentage, il est calculé en fonction du nombre de personnes abonnées qui suspendent leurs services au cours d'une période donnée divisé par le nombre moyen de personnes abonnées sur le réseau pendant la même période.
Plaintes recevables reçues par la Commission des plaintes relatives aux services de télécom-télévision (CPRST)	Plaintes soumises par des clientes et clients de Fido, de chatr ou de Rogers qui ont été jugées recevables selon le mandat du CPRST et qui ont fait l'objet d'un examen pendant une période de 12 mois qui se termine le 31 juillet.
Facture électronique	La facturation électronique désigne l'envoi de factures électroniques aux clientes et clients. Le pourcentage de clientes et clients qui ont reçu leur facture par voie électronique est obtenu en divisant le nombre total de factures électroniques acheminées par le nombre total de factures (électroniques et papier) envoyées à la clientèle.
Activités de bénévolat du personnel	Employés et employées qui ont effectué des activités de bénévolat par l'intermédiaire du Programme des employés bénévoles de Rogers qui comprend les personnes qui se sont inscrites à l'aide du portail du programme et celles qui ont effectué des activités de bénévolat à l'occasion d'événements de groupe pendant la période de référence.
Consommation énergétique	L'utilisation de l'énergie est calculée en gigajoules (GJ) et correspond à la consommation d'énergie directe et indirecte. La consommation d'énergie directe comprend le gaz naturel, l'essence et les autres carburants consommés par les véhicules ou propriétés que Rogers possède ou loue.  La consommation d'énergie indirecte comprend l'électricité utilisée par les propriétés de Rogers. Celles-ci comprennent les immeubles de bureaux achetés ou loués, les sites de transmission, les stations d'alimentation en électricité, les espaces réservés à la vente et le Rogers Centre.

# Glossaire

Terme	Définition
Dépenses d'investissement	Les investissements effectués pour acquérir ou rehausser des biens matériels, notamment dans la technologie, les réseaux et les infrastructures.
Impôts et autres paiements aux gouvernements	L'impôt sur le revenu, les taxes sur les ventes, les cotisations sociales, l'impôt foncier et les taxes professionnelles, ainsi que les frais réglementaires et les frais associés aux droits de licence de spectre payés aux gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux.
Investissement communautaire - en espèces	Comprend les dons en espèces versés aux organismes caritatifs ou aux organismes à but non lucratif enregistrés pendant la période de référence. Ne comprend pas les dons en nature, les commandites et les collectes de fonds.
Investissement communautaire - en nature	Comprend les dons de produits, de biens et de services aux organismes caritatifs et aux organismes à but non lucratif enregistrés pendant la période de référence. La majorité de nos contributions en nature correspondent à du temps d'antenne offert gratuitement aux organismes caritatifs et aux organismes à but non lucratif sous forme de messages d'intérêt public ou de couverture d'événements diffusés sur nos stations de radio et de télévision et publiés dans nos imprimés. Le montant des investissements communautaires en nature a été évalué en fonction des frais que Rogers engage pour fournir les produits, les biens ou les services.
Paramètres sur la diversité	Ces paramètres portent sur les membres du personnel qui s'identifient en tant que femme, membre de minorités visibles, Autochtone ou personne en situation de handicap, et sont présentés sous forme de pourcentage de la main-d'oeuvre regroupant tout le personnel, incluant les membres de la haute direction et autres gestionnaires. Ces paramètres comprennent tous les membres du personnel actifs et sous réglementation fédérale.
Autres gestionnaires	Le poste est défini par le Programme légiféré d'équité en matière d'emploi prévu par la <i>Loi sur l'équité en matière d'emploi</i> . Les autres gestionnaires reçoivent des instructions de la haute direction et administrent la politique et les activités de la Société par l'intermédiaire de gestionnaires ou de superviseuses ou superviseurs subalternes.
Haute direction	Le poste est défini par le Programme légiféré d'équité en matière d'emploi prévu par la <i>Loi sur l'équité en matière d'emploi</i> . « Haute direction » correspond aux titulaires des postes les plus élevés dans la hiérarchie de la Société. Les membres de la haute direction sont responsables des politiques et de la planification stratégique, et il leur incombe de diriger et d'encadrer les unités fonctionnelles de l'entreprise.
Membres du personnel actifs (en nombre)	Comprend le personnel qui travaille à plein temps et à temps partiel, les membres du personnel temporaires et ceux et celles qui travaillent aux États-Unis, sauf les personnes en congé et les sous-traitants indépendants et provenant d'une agence.
Nombre moyen de membres du personnel (Utilisé pour calculer le taux de roulement)	Comprend les membres du personnel à plein temps et à temps partiel ainsi que celles ou ceux en congé (à l'exception de celles ou ceux en congé d'invalidité de longue durée de deux ans et plus). Ne comprend pas le personnel temporaire ou en congé d'invalidité de longue durée de deux ans et plus, les membres du personnel américains et tous les sous-traitants indépendants et provenant d'une agence.
Centre de données	Il s'agit d'une installation qui héberge des systèmes informatiques et les composantes qui y sont associées, par exemple, des systèmes de télécommunication et de stockage. Il comprend habituellement un système d'alimentation de réserve ou des blocs d'alimentation redondants, des connexions de communications de données redondantes ainsi que des dispositifs de régulation des conditions ambiantes (pour la climatisation et la suppression des incendies, par exemple) et de contrôle de la sécurité.
Appareils récupérés et traités aux fins de réutilisation ou de recyclage	Nombre total d'appareils sans fil « usagés » (téléphones mobiles, tablettes et montres) récupérés et traités aux fins de don, de réutilisation, de revente ou de recyclage (collectivement désignés « recyclés ») pendant la période visée par le rapport. Les appareils recyclés comprendront tous les appareils récupérés et traités à l'interne ou par des fournisseurs de services tiers au nom de Rogers.

# Glossaire

Terme	Définition
Taux de participation à la formation sur la Politique en matière de déontologie de Rogers	Le pourcentage de membres du personnel actifs qui, au 31 décembre 2021, ont lu et suivi la formation annuelle sur la Politique en matière de déontologie de Rogers, selon le profil de membres du personnel inscrits au 23 juin 2021. Le calcul exclut le personnel congédié ou en congé autorisé, les nouveaux membres du personnel ou celles ou ceux de retour de congé après le lancement du programme, le conseil d'administration, les sous-traitants, le personnel à temps partiel des Toronto Blue Jays et du Rogers Centre et les membres du personnel américains.
Déversement de niveau 3	Un rejet accidentel de produits chimiques, d'huiles et de carburants pouvant engendrer des répercussions négatives sur l'environnement et/ou la santé humaine, et devant être signalé en vertu de la loi à Environnement Canada dans un délai de 24 heures. Il s'agit d'un déversement de niveau 3 ou d'un rejet supérieur à 100 kilogrammes ou à 100 litres.
Taux d'incidents entraînant une perte de temps	Le nombre de blessures liées au travail qui ont entraîné une perte de temps par 200 000 heures travaillées par le personnel actif.
LTE (Long Term Evolution)	Il s'agit de la quatrième génération de technologie sans-fil (également connue sous le nom de réseau 4G). Elle reprend et améliore les normes des services UMTS/HSPA+ sans-fil. La LTE offre une efficacité spectrale accrue et des services améliorés à moindre coût et, surtout, permet d'atteindre des débits de transmission de données plus élevés. La technologie LTE est conçue pour offrir des vitesses pouvant atteindre 150 Mbps, qui seront augmentées avec le temps.
Questions importantes	Des sujets qui a) importent aux parties prenantes et ont une influence considérable sur leurs décisions et perceptions concernant Rogers, et b) ont une incidence sociale, environnementale et économique non négligeable sur notre entreprise.
5G (réseau sans-fil de cinquième génération)	La prochaine génération proposée des normes de télécommunications sans-fil. Avec la 5G, nous nous attendons à une latence considérablement réduite par rapport au réseau LTE, à une efficacité accrue des signaux, à une couverture améliorée et à la possibilité de connecter plus d'appareils à la fois comme jamais auparavant.
Pourcentage de fournisseurs canadiens ou qui mènent des activités importantes au Canada	Total des fournisseurs canadiens ou qui mènent des activités importantes au Canada parmi nos 200 fournisseurs les plus importants au cours de l'année.
Investissement communautaire réglementé - en nature	Comprend les dons de produits, de biens et de services effectués pendant la période de référence et liés à une décision ou à un processus réglementaire, comme les conditions d'obtention d'une licence pour entités de radiodiffusion. Pour cet indicateur, nous avons tenu compte du coût d'exploitation des stations communautaires de TV Rogers en activité là où nous offrons le service du câble. Ces stations diffusent une programmation locale faisant la promotion de la communauté locale et des organismes caritatifs et à but non lucratif qui y sont associés.
S'épanouir	Il s'agit du programme de bien-être des membres de l'équipe de Rogers. L'objectif du programme est de créer une culture de travail de premier plan chez Rogers, de promouvoir la sécurité et le bien-être du personnel, et d'être une ressource pour ces personnes. Ce programme comporte un vaste éventail de projets, de l'information complète sur la sécurité et le bien-être et beaucoup plus.
Émissions de GES de portée 1	Émissions directes de gaz à effet de serre provenant de sources détenues ou contrôlées par Rogers. Les émissions de portée 1 sont calculées conformément au Protocole des gaz à effet de serre et comprennent celles provenant de la combustion d'énergie des véhicules et propriétés sous le contrôle opérationnel de Rogers (dont les immeubles de bureaux, les sites de transmission, les stations d'alimentation en électricité, les espaces réservés à la vente et le Rogers Centre) achetées ou louées. Cette définition cadre avec le Protocole des gaz à effet de serre, et les résultats compilés couvrent la période du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre.
Émissions de GES de portée 2	Émissions indirectes de gaz à effet de serre provenant de l'électricité consommée par Rogers dans le cadre de ses activités générales et utilisée habituellement par les propriétés sous son contrôle opérationnel, notamment les immeubles de bureaux, les sites de transmission, les stations d'alimentation en électricité, les espaces réservés à la vente au détail et le Rogers Centre. Cette définition cadre avec le Protocole des gaz à effet de serre, et les résultats compilés couvrent la période du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

# Glossaire

Terme	Définition
Émissions de GES de portée 3	Émissions de gaz à effet de serre provenant d'autres sources indirectes de l'énergie utilisée par Rogers, comme les voyages d'affaires par avion ou par train, la location de véhicule, les hôtels, le personnel qui se déplace en transport en commun, les déplacements des Toronto Blue Jays et leur hébergement dans des hôtels, les déchets des édifices, l'électricité utilisée par la clientèle des centres de données et l'utilisation totale du papier. Cette définition cadre avec le Protocole des gaz à effet de serre, et les résultats compilés couvrent la période du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre.
Taux de roulement volontaire	Nombre de membres du personnel qui ont volontairement quitté l'entreprise sous forme de pourcentage du nombre total moyen de membres du personnel pendant la période de référence. Le nombre moyen de membres du personnel comprend tout le personnel permanent à temps plein ou à temps partiel ainsi que toutes les personnes qui sont en congé depuis moins de deux ans, sauf le personnel temporaire et les sous-traitants indépendants et provenant d'agences.
Heures de bénévolat	Le nombre total d'heures de bénévolat est calculé en fonction d'une moyenne de 6,5 heures par membre du personnel bénévole participant au programme de bénévolat de Rogers et d'un taux d'absentéisme de 10 % pour les journées Générosité partagée.

Rogers s'engage à protéger l'environnement, à promouvoir la santé et le bien-être de son personnel et à contribuer à la vitalité économique des communautés dans lesquelles elle opère.

Le meilleur est à venir.

*Ted Rogers*

